



SM de l'agglomération blésoise (Siren : 254177843)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Blois
Arrondissement	Blois
Département	Loir-et-Cher
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	28/09/1998
Date d'effet	28/09/1998

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. François BORDE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	34 rue de la Villette
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	41000 Blois
Téléphone	02 54 56 51 58
Fax	02 54 56 51 53
Courriel	j.truffer@agglo-blois.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	149 708
Densité moyenne	85,48

Périmètres

Nombre total de membres : 3

- Dont 3 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
41	CA de Blois "Agglopolys" (200030385)	CA
41	CC Beauce Val de Loire (200055481)	CC
41	CC du Grand Chambord (244100798)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>L'élaboration et le suivi du schéma de cohérence territoriale, soit: -l'élaboration du schéma de cohérence territoriale -le suivi de la réalisation des objectifs préconisés par le schéma de cohérence territoriale -la gestion dans le temps du document et les révisions éventuelles.</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>La coordination des politiques de l'habitat et la mise en oeuvre de toute mesure de nature à en favoriser la réussite.</i>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2021 - millésimée 2018)